
Adoption de la lettre aux régiments de l'armée après demande de discussion refusée, lors de la séance du 4 janvier 1790

André Boniface Louis Riqueti, vicomte de Mirabeau

Citer ce document / Cite this document :

Mirabeau André Boniface Louis Riqueti, vicomte de. Adoption de la lettre aux régiments de l'armée après demande de discussion refusée, lors de la séance du 4 janvier 1790. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XI - Du 24 décembre 1789 au 1er mars 1790. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1880. p. 69;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1880_num_11_1_5500_t1_0069_0000_3

Fichier pdf généré le 10/07/2020

surant à jamais le bonheur et l'avancement de tous les individus de l'armée, uniront indissolublement le citoyen et le soldat par les liens communs de la félicité publique.

« Le salut de la France dépend, vous le savez, Messieurs, de l'accord intime de tous les bons citoyens. Sous ce grand et important rapport, les représentants de la nation se reposent sur les sentiments de l'armée. Ils recommandent au soldat une subordination entière à ses supérieurs, et ils sont assurés de n'être pas trompés dans cet espoir. La soumission aux lois, la fidélité à la constitution désirée par la nation, et acceptée par son chef; l'obéissance et le respect pour le Roi, centre nécessaire de toutes les forces de l'Etat : voilà, Messieurs, les premiers devoirs et les seuls moyens de bonheur pour tout homme digne désormais de porter l'honorable nom de Français.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

DÉMEUNIER, *Président.*

Paris, le 4 janvier 1790.

Plusieurs membres demandent à discuter les termes de cette lettre.

M. le vicomte de Mirabeau. Je prédis à l'Assemblée que cette lettre sera cause de la désertion totale de l'armée française.

(Une grande partie de la salle crie : *Aux voix, aux voix.* M. le vicomte de Mirabeau, malgré ses efforts, ne parvient pas à se faire entendre.)

L'Assemblée décide qu'il n'y aura pas de discussion; elle adopte la lettre et ordonne qu'elle sera envoyée à tous les régiments de l'armée.

On a fait la lecture des adresses suivantes :

Adresse de félicitations, remerciements et adhésion de la communauté de Chérencé-Leheron en Normandie; elle demande d'être comprise dans l'arrondissement du district à établir dans la ville de Ville-Dieu.

Adresse de dévouement de la garde nationale de Blois; elle demande que cette ville soit le chef-lieu d'un département.

Adresse de renouvellement d'adhésion de la ville de Craponne en Velay; elle instruit l'Assemblée d'une émeute arrivée dans ses environs, et des mesures que sa garde nationale a prises pour en arrêter l'effet.

Adresse de dévouement de la troupe nationale de Bedée près Rennes, et de trois mille autres citoyens, il n'en est aucun qui ne soit déterminé à sacrifier sa vie et sa fortune pour le maintien de la nouvelle constitution, qui leur offre l'image du bonheur.

Adresse du même genre des officiers de la garde nationale de Rethel; ils demandent 400 fusils pour armer leurs soldats.

Adresse d'adhésion de la communauté d'Illeville-sur-Monfort en Normandie; elle dénonce les abus importants qui se commettent dans l'administration de la forêt royale de Monfort.

Adresse de la ville de Monistrol en Velay, contenant l'expression d'une parfaite adhésion aux décrets de l'Assemblée nationale. Dans une assemblée générale, les habitants ont arrêté, par acclamation, d'offrir en don patriotique, indépendamment du quart de leur revenu, le produit de l'imposition sur les ci-devant privilégiés; lequel don ils auraient augmenté, sans l'extrême misère du pays, qu'ils ont cherché à diminuer en faisant chaque semaine une distribution de qua-

torze à quinze cents livres de pain; distribution qui, par les précautions qu'on a déjà prises, sera continuée pendant les quatre mois les plus rigoureux de l'année.

Adresse de félicitations sur le renouvellement de l'année des administrateurs de l'hôpital général de la ville de Moulins.

Adresse d'adhésion des communautés de Pépieux et Castelnau-rive en Languedoc; elles demandent d'être comprises dans l'arrondissement du district à établir dans la ville d'Azille.

Adresse de félicitations, remerciements et adhésion des villes d'Andely en Saintonge, de celle de Bonneval, de la ville de Manosque en Provence, et de celle de la Lampe, bailliage de Chartres. Toutes ces villes demandent l'établissement dans leur sein d'une assemblée de district et d'une justice royale. Les habitants des villes d'Andely offrent à la patrie leurs boucles d'argent et le produit des impositions sur les ci-devant privilégiés.

Suit la teneur de l'adresse d'un ancien recteur de l'université :

Messieurs,

« Persuadé, comme le sage et célèbre orateur romain, que l'Être suprême réserve une place distinguée à ceux qui s'empressent de venir au secours de la patrie, et qu'il n'y a de vrai et bon citoyen que celui qui, pénétré de la vérité de ce grand principe, agit en conséquence; je viens avec allégresse offrir à cette auguste Assemblée un calice que j'avais destiné pour le service des autels de l'Église; mais j'ai cru que j'en ferais un meilleur usage, et même plus agréable à la divinité, si, dans les circonstances présentes, je le plaçais sur l'autel de la patrie, au milieu de ses plus zélés défenseurs, pour être employé aux besoins de l'Etat.

» Je reconnais, Messieurs, la ténuité de mon offrande; et je sens qu'elle ne peut avoir de prix et de mérite que parce qu'elle prouve ma soumission à la sagesse de vos décrets, et qu'elle exprime le désir sincère que j'ai, depuis longtemps, de payer à cette auguste Assemblée le tribut de reconnaissance, de respect et d'admiration, que tout bon citoyen doit lui rendre avec empressement. »

Adresses de la ville de Bergins, de celle de Sainte-Menchout en Champagne, de celle de Landaw en Alsace, de celle de Dieppe et de Chaumont en Bassigny, qui saisissent avec empressement l'occasion de renouvellement d'année, pour donner à l'Assemblée nationale un nouveau témoignage d'admiration, de reconnaissance et de dévouement; elles forment les vœux les plus ardens pour le succès de ses travaux, qui doivent assurer à jamais le bonheur des Français.

Adresse du même genre des membres de la municipalité de la ville de Dax, et du comité de correspondance de la sénéchaussée de Launes; ils espèrent que l'Assemblée agréera d'autant plus leur encens, qu'il leur est offert par des hommes libres.

Adresse de la ville et communauté de Monein en Béarn, contenant félicitations, remerciements et adhésion à tous les décrets rendus et à rendre par l'Assemblée nationale, avec promesse de les défendre, de tout son pouvoir, contre les ennemis du bien public.

Adresse du même genre du comité municipal de la ville de Saint-Claude en Angoumois; il déclare que toute manœuvre, tout complot pour rendre les décrets de l'Assemblée illusoires, est